



Aide-mémoire de l'entraîneur
Saison 2016

Aide-mémoire pour entraîneurs

- Table des matières
 - Formation page 3
 - Pratique page 4
 - Partie jouée/résultat page 5
 - Raison remise de partie page 6
 - En cas de pluie page 7
 - Comment remettre une partie page 8
 - Suspension page 9
 - Tournoi page 10
 - Votre comité page 11



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Formation
 - Programme formation national (PNCE)
 - <http://pnce.baseball.ca/>
 - Selon votre catégorie et classe, différents niveaux de formation sont requis.
 - Selon votre fonction (entraîneur chef, assistant)
 - Types de formation
 - MIN = Formation en ligne via Baseball Canada (37,45 \$)
 - Stage initiation
 - Stages de perfectionnement
 - Certifications
 - Voir notre site pour toutes les infos :
<http://baseballcandiac.ca/stages-entraîneurs/>



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Pratique

- Notre responsable des terrains, Myriam Germain (terrains@baseballcandiac.ca) fera parvenir à tous les entraîneurs le dimanche avec les plages disponibles pour la semaine suivante
- Vous avez jusqu'au mercredi pour indiquer votre préférence de plage
- Une confirmation vous sera envoyé le jeudi en cours de journée
- Aucune réservation périodique n'est acceptée (ex : tous les dimanches)
- Prendre note que la priorité est donnée aux parties annulées qui doivent être remises



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Partie jouée
 - Lorsque vous êtes l'équipe receveur
 - Vous devez soumettre à la ligue le résultat de votre partie
 - Vous avez 24 heures pour le faire
 - Procédure pour soumettre les résultats:
 - Via le site LBAVR.COM
 - Section résultats
 - » chaque entraîneur va recevoir un nom d'utilisateur et mot de passe
 - Complétez les champs demandés
 - Si non complété dans les 24 heures, l'Association doit payer une amende. Plus le délai est long, plus l'amende est sévère
 - Lorsque vous êtes l'équipe visiteur
 - Rien à faire



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Raisons de remises de parties
 - Il y a seulement 5 raisons pour remettre une partie de baseball:
 - Pluie (explications à la page suivante)
 - Tournoi
 - Une partie est à l'horaire la même journée que le tournoi
 - Pour toutes autres situations qui pourraient selon vous être valable (ex : joue samedi AM à Québec, aimerait déplacer la partie du vendredi soir), vous devez valider avec la ligue avant).
 - Activités scolaires pour 3 joueurs ou plus de votre équipe
 - Évidemment ça doit être avant le 24 juin
 - Comment remettre une partie sera expliqué un peu plus loin dans le document



Aide-mémoire pour entraîneurs

- En cas de pluie
 - Partie à domicile
 - Seulement les responsables de la ville peuvent annuler une partie en raison de la pluie
 - La ville avise la responsable des terrains de l'Association lorsque ceux-ci sont non praticables (vers 16h00 – 16h30)
 - La responsable des terrains avise, par téléphone, les entraîneurs locaux ainsi que le responsable des arbitres/marqueurs
 - L'entraîneur local doit aviser le plus rapidement possible l'entraîneur de l'équipe visiteur
 - L'entraîneur local doit envoyer le résultat à la ligue (en indiquant partie remise dans le résultat)
 - NOUVEAU ! Il est permis de canceler jusqu'à 4 parties sur l'ensemble de votre saison sans être obligé de re-céduler la partie annulé. Cependant toutes les équipes devront avoir joués un minimum de 18 partie sur les 22 cédulées avant la fin de la saison.
 - La procédure pour remettre une partie est expliquée un peu plus loin dans le document
 - Partie à l'extérieur
 - Vous devriez recevoir un appel de l'entraîneur de l'équipe receveur (environ 2 heures avant l'heure prévue de la partie) pour annuler la rencontre
 - La procédure de la remise d'une partie quand vous êtes visiteur sera expliquée un peu plus loin dans le document



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Comment remettre une partie
 - Lorsque receveur
 - Trouvez avec la responsable des terrains, 3 journées potentielles pour reprendre la partie
 - Proposez ces plages à l'entraîneur
 - L'entraîneur visiteur ne peut refuser les dates à moins qu'il n'y ait vraiment conflit d'horaire (note: les vacances ne sont pas une raison acceptée)
 - Lorsque les entraîneurs se sont entendus :
 - Confirmer à la responsable de terrain (rapidement) la date choisie
 - Confirmer à la ligue (via le formulaire : changement à l'horaire)
 - La responsable des terrains avisera le responsable des arbitres/marqueurs
 - Lorsque visiteur
 - Recevoir les propositions de l'entraîneur
 - Accepter une proposition



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Suspension – retour au jeu (joueur vs entraîneur)
 - Joueur
 - Vous devez compléter et signer le formulaire d'autorisation de retour au jeu en complétant les informations requises
 - Vous devez envoyer le formulaire signé à la ligue par courrier ou par courriel en « scannant » le formulaire
 - Lorsqu'un entraîneur est suspendu
 - Vous devez compléter le formulaire d'autorisation de retour au jeu
 - Vous devez le faire signer (copie papier) par un des gouverneurs de notre Association
 - Vous devez envoyer le formulaire signé à la ligue par courrier ou par courriel en « scannant » le formulaire



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Tournoi
 - L'association ne rembourse pas les frais d'inscription à un tournoi, c'est une initiative d'équipe.
 - La liste des tournois est disponible sur le site de baseball Québec (BQ),
<http://grandeviree.baseballquebec.com/fr/index.html>
 - La liste est disponible avant le début de la saison (mars)
 - Comme l'été est très court et qu'il y a très peu de tournois, vous devez réserver vos places rapidement
 - Une fois accepté
 - Vous devez demander l'autorisation à Baseball Québec – Rive-Sud (BQRSM), via le site internet (site de BQ, ensuite région Rive-Sud)
 - Vous devez aviser la ligue (via le formulaire – avis de participation à un tournoi)
 - Vous devez remettre vos parties de ligue, s'il y a lieu tel que décrit dans les pages précédentes



Aide-mémoire pour entraîneurs

- Nouveaux règlements LBAVR 2016
 - Retrait du marbre de 25 pouces pour les catégories
 - Moustique A et B
 - Peewee B
 - Aucun “Papa” ou “Maman” lanceur(e) pour le Moustique B
 - Utilisation du “T-Ball” et 1 (un) seul élan.
 - Les coureurs peuvent seulement avancés d’un but peu importe ou la balle est frappée en jeu.



Aide-mémoire pour entraîneurs

Votre C.A.

PRÉSIDENT	YVES	PARÉ	514-969-1474	president@baseballcandiac.ca
VICE-PRESIDENT	STÉPHANE	LUCCHESI	450-444-5344	vp@baseballcandiac.ca
DIR. ÉQUIPEMENT	PIERRE	CHAYER	450-659-1904	equipements@baseballcandiac.ca
DIR. COMMUNICATIONS	STÉPHANE	LAMARRE	514-393-4580	info@baseballcandiac.ca
DIR. ARBITRES/MARQUEURS	RICHARD	THÉORÉT	450-444-4999	arbitres.marqueurs@baseballcandiac.ca
REGISTRAIRE ET DIR. TERRAIN	MYRIAM	GERMAIN	514-918-9881	registraire@baseballcandiac.ca terrains@baseballcandiac.ca
SECRETAIRE	JEAN-LUC	DENIS	514-830-2448	secretaire@baseballcandiac.ca
DIR. PROJETS SPECIAUX	IAN	GOSELIN	514-839-5629	directeur.technique@baseballcandiac.ca
TRÉSORIÈRE	NATHALIE	CANTIN	450-635-1105	tresorier@baseballcandiac.ca

Vos directeurs de catégories

NOVICE	ISABELLA	DENIS	450-984-2448	isa_denis@outlook.com
ATOME	DOMINIQUE	TÉTREAULT	514-971-3760	tto007@gmail.com
MOUSITIQUE	RICHARD	CAYA	514-825-1838	richardcaya638@gmail.com
PEE WEE	JEAN-LUC	DENIS	514-830-2448	denisjl@videotron.ca
BANTAM	YVES	PARÉ	514-969-1474	yves_pare@hotmail.com
MIDGET	ALAIN	BERNATCHEZ	450-659-4089	alain.bernatchez@sympatico.ca
JUNIOR	PIERRE	CHAYER	450-659-1904	Pierre.chayer@gmail.com

